# NI. 1989.496 – Bassin

**Titre :** Bassin (Tub)
**Auteur / école / provenance :** Chine – Anonyme
**Datation :** XVIIIe siècle
**Matériaux / technique :** Porcelaine dure, bois et métal
**Nombre d'éléments :** 2
**Dimensions** (en cm) **:** H. 33,8 / D. 67,5

**Description sommaire :** Bassin circulaire à paraison verticale, en porcelaine glaçurée bleue et blanche présentant deux bourrelets en relief en milieu et bas de paroi. On trouve 4 décors de végétaux différents sur l'extérieur, des décors de paysage et architecture dans le fond dit « au saule », ainsi que des motifs décoratifs géométriques sur le rebord supérieur. Un trou d'évacuation d'eau est situé dans la partie inférieure du récipient. Le bassin est posé dans une structure en bois composée de 4 pieds, d'un cerclage en partie supérieure et de traverses placées à angle droit, à mi-hauteur .
Les pieds sont associés au cerclage en bois par un assemblage mécanique (tenon/mortaise) renforcé par une bande en alliage ferreux clouée.

**Auteur du dossier :** Cécile RODIER, élève de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs (INP/DR), sous la responsabilité de Martine Bailly, responsable de la filière « Arts du feu ».

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

# Altérations

Encrassement généralisé, tâches jaunes/brunes sur, et probablement sous couverte.

Dépôts orangés sous le bassin.

Traces de peinture blanche et d'un éclat sur le dessous.

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Cerne jaune (sous glaçure) sur tout le pourtour inférieur à l'intérieur du bassin.

Tâches de rouille sous couverte sur des zones ponctuelles à l'extérieur, correspondant aux zones de contacts avec les renforts métalliques du cerclage bois

Cassure du rebord en deux fragments avec ancienne restauration débordante (collage, comblement, retouche) entrainant un fort ressaut, très visible sur le bord extérieur.

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Ebréchures et lacunes sur les bords des tessons.

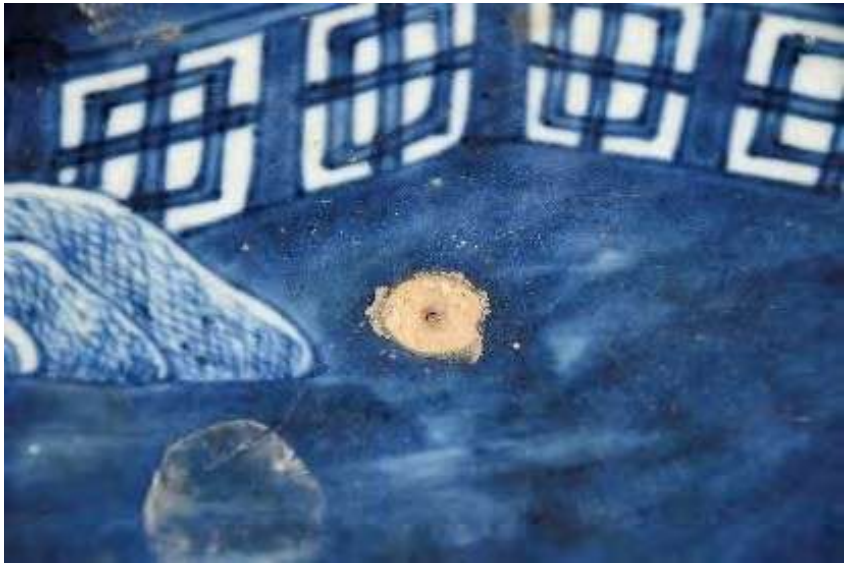

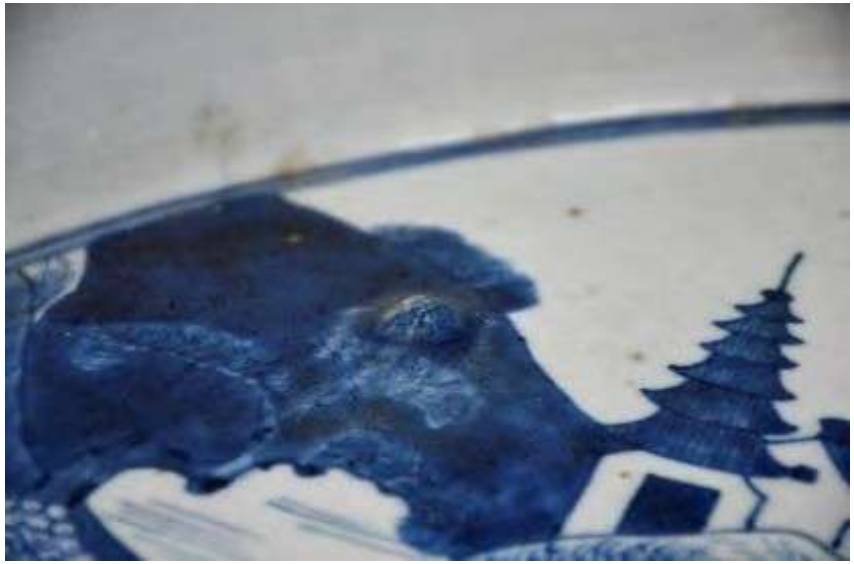

Défauts de cuisson et de fabrication : piqures, bulles sous glaçure dont certaines cassées qui laissent apparaître la pâte.

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Ravures et usure de la couverte dans le fond du bassin.

Trace d’un marquage noir inscrit « N°3 » (correspondant au même marquage que celui de la structure bois)

Etiquettes collées avec anciens numéros d’inventaire du musée « 89MH24 » et « 89.MH.496 »

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

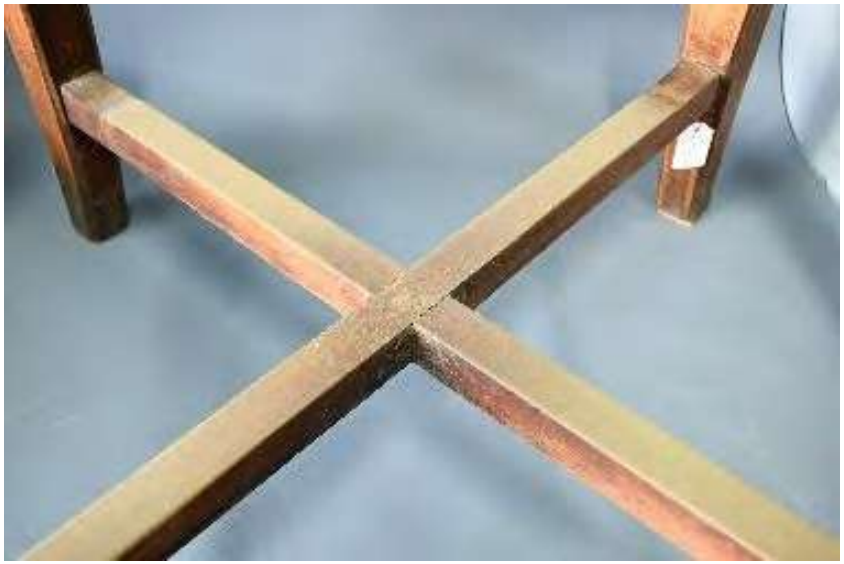

Empoussièrement et dépôts exogènes (toiles d’araignées)

Nombreux trous d’envol d’insectes répartis sur toute la structure ainsi que présence de cocons.

Usures et rayures prononcées sur les 4 pieds.

Déformation des assemblages.

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Tâches d’humidité / gouttes d’eau sur le dessus du cerclage

Corrosion de la bande métallique

Etiquette collée avec ancien numéro d’inventaire
« 89MH24 »

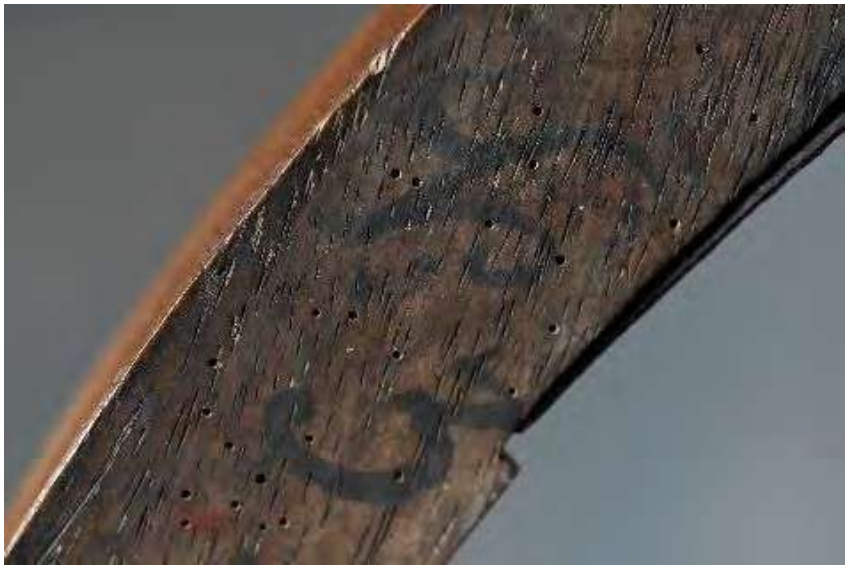

Trace d’un marquage noir inscrit « N°3 » (correspondant au même marquage que celui sur la partie en porcelaine)

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Diagnostic / Pronostic : L'objet était présenté en salle et s'est empoussiéré au cours du temps.

L'accident sur le bord du bassin a sans doute été provoqué par un choc mécanique induit lors d'une manipulation tandis qu'il n'était pas placé dans la structure en bois. L'ancienne restauration des deux fragments cassés étant en très mauvais état, cela entraîne une gêne de lisibilité du décor de la bordure. Le joint de colle ayant perdu sa cohésion, il est également possible que les fragments se détachent lors d'une manipulation.

L'état de la structure en bois semble mécaniquement stable dans sa partie supérieure avec les renforts métalliques, mais fragilisée au niveau des assemblages des traverses inférieures. Cela induit une ouverture des pieds vers l'extérieur lors de tout déplacement. De plus, il est prioritaire pour le reste de la collection et pour la conservation à long terme de la structure en bois de vérifier que l'infestation par les insectes n'est plus active. La présence d'auréole sur le méplat supérieur du cerclage en bois laisse penser que le bassin et son support ont été utilisés. Nous doutons cependant de l'ancienneté de cette structure par rapport à celle du tub.

Les éléments en alliage ferreux (bande et clous) présentent une corrosion active induite par l'humidité relative élevée dans laquelle l'objet a été conservé.

Objectif et proposition de traitement :

Pour le bassin : L'objet étant exposé dans les collections permanentes, le traitement portera sur une présentation esthétique du bassin. Afin de redonner une cohérence structurelle et esthétique, nous proposons une dérestauration des deux fragments, avec décollage, nettoyage, puis recollage des fragments. Les éclats manquants sur les bords des fragments cassés seront comblés et retouchés. Une retouche aux petits points sera privilégiée sur les bandes à motifs décoratifs denses, elle sera plus débordante sur la glaçure unie blanche afin de rendre la cassure plus discrète. Les étiquettes seront décollées et le numéro d'inventaire actuel sera marqué sur le dessous du bassin et sur la structure bois. En ce qui concerne la structure en bois : ne s'agissant pas de notre domaine de compétence, aucune intervention n'a été effectuée hormis un nettoyage de surface. Une stabilisation de la structure et une désinfestation sont à réaliser afin d'en assurer sa bonne conservation. Nous traiterons en revanche les éléments métalliques afin de limiter leur corrosion et éviter l'apparition de nouvelles taches sur l'objet.

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

# Interventions réalisées

| | |
|---|---|
| Retrait d'étiquettes | Gel de méthylcellulose à 2% dans l'eau déminéralisée |
| Nouveau marquage | Peinture acrylique entre deux couches de résines acryliques (Paraloid® B72 en dessous, vernis Golden® au- dessus) |
| Dépoussiérage | Partie bois et métal : brosse douce, aspirateur à filtre HEPA |
| Nettoyage | Partie porcelaine : vapeur d'eau et éponge mélamine. Partie bois :<br>textile en microfibres légèrement humidifié<br>Partie métal : retrait de la rouille par action mécanique au pinceau de fibres de verre couplé à l'action d'une meulette en fil de laiton |
| Nettoyage chimique | non |
| Dérestauration | Retrait de la peinture débordante à l'aide d'acétone et retrait du collage par compresses d'éthanol alternées avec de la vapeur d'eau. |
| Refixage/consolidation | non |
| Collage | Paraloid® B44 et B72 en mélange 50%, à 40% dans l'acétone, appliqué au pinceau et collage par contact. |
| Comblement | Enduit vinylique Modostuc® |
| Retouche | Peinture acrylique, appliquée à l'aérographe pour le fond blanc de la porcelaine. Reprise aux petits points du décors floral de la frise. Couleur de glaçure bleue appliquée en glacis de peinture acrylique mélangée à du vernis acrylique en dispersion dans l'eau (Porcelain Restoration Glaze de Golden®). |
| Vernis | Vernis acrylique en dispersion dans l'eau (Porcelain Restoration Glaze de Golden ® Gloss) |
| Autre | Pose d'un vernis acrylique (Paraloid® B72/B44 à 50/50 dans 5% d'acétone, en trois couches successives) afin de protéger le métal.<br>Afin d'éviter tous risques de nouvelles taches entre le métal et la porcelaine, pose d'une interface protectrice faite d'un film en polyester (Melinex®). |

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Vue du comblement avant retouche

Vue du comblement en cours de retouche

Détail de la frise avant intervention

Frise après intervention

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Structure bois avant nettoyage

Structure bois après nettoyage

Bande métallique avant traitement

Bande métallique après nettoyage mécanique

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

Bande métallique après protection et isolation

Vue de dessus après intervention

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs

# Recommandations de conservation

- ✓ Conserver l'objet dans une atmosphère stable (de l'ordre de 18/20 °C pour la température et de 50 – 55 % pour l'humidité relative
- ✓ Conserver l'objet à l'abri des rayonnements U.V et I.R qui peuvent provoquer des chocs thermiques sur l'œuvre et accélérer le vieillissement des résines synthétiques employées pour la restauration.
- ✓ L'emplacement de stockage ou de présentation de l'objet ne doit pas dégager de produits nocifs susceptibles d'engendrer ou d'aggraver les altérations déjà existantes. A titre d'exemple, on veillera à l'absence de dégagement acide et basique, l'absence de composés contenant du souffre, l'absence de formaldéhyde, etc.
- ✓ La surface sur laquelle est déposée l'œuvre doit être à la fois stable et douce (carton neutre, fin film de mousse polyéthylène,….) afin de ne pas provoquer de bris.
- ✓ Conserver l'objet à l'abri de la poussière (vitrine fermée)
- ✓ Dépoussiérer régulièrement avec un pinceau doux sans aucun apport de solvants. Ne pas frotter la zone retouchée
- ✓ En cas de déplacement sur de très courtes distances, toujours prendre la totalité de l'objet (support et bassin ) à deux personnes en le soulevant par en dessous au niveau des deux traverses en bois. Ne jamais prendre par le bord supérieur en bois ou par le bassin en porcelaine.
- ✓ Ne pas choquer
- ✓ Ne jamais porter/ frotter les zones fragiles : rebord, zone restaurée avec collages fragiles, décors, pieds en bois, etc…
- ✓ Si l'on souhaite retirer le bassin en porcelaine de sa structure bois : manipuler au minimum à trois personnes : deux pour soulever le bassin par le dessous, une pour coordonner le retrait de la structure en bois. De même pour remettre le bassin. Avant l'intervention, bien observer la zone restaurée située sur le bord afin de ne JAMAIS attraper l'objet par la zone indiquée ci contre :

© Institut National du Patrimoine – Département des restaurateurs